

Communiqué de presse pour le rapport :

« Adaptation au changement climatique et atténuation dans le système agroalimentaire : recommandations pour des politiques européennes cohérentes »

Le système agroalimentaire européen doit se préparer à la hausse des risques climatiques et accélérer la baisse des émissions

Le système agroalimentaire européen, qui englobe la chaîne de valeur depuis la production d'engrais jusqu'à la consommation alimentaire, est de plus en plus menacé par le changement climatique, tout en représentant environ un tiers des émissions nettes de gaz à effet de serre de l'Union européenne. Le Conseil scientifique consultatif européen sur le changement climatique appelle l'UE à renforcer l'adaptation au changement climatique, ainsi que la réduction des émissions et le renforcement des absorptions de gaz à effet de serre dans l'ensemble du système agroalimentaire afin de garantir la sécurité alimentaire, de protéger les moyens de subsistance des agriculteurs et d'aligner l'agriculture sur les objectifs climatiques de l'UE.

Dans son nouveau rapport intitulé « *Adaptation et atténuation du changement climatique dans le système agroalimentaire : Recommandations pour des politiques européennes cohérentes* », le [Conseil scientifique consultatif européen sur le changement climatique](#) conclut que les progrès actuels ne sont ni alignés sur les objectifs climatiques de l'UE pour 2040 et 2050, ni à la hauteur du rythme d'aggravation des risques climatiques. Les politiques publiques existantes sont insuffisantes pour opérer la transformation nécessaire et faire face aux risques climatiques qui pèsent sur les agriculteurs et sur la sécurité alimentaire.

Risques climatiques en hausse — l'atténuation doit s'accélérer

Le système agroalimentaire de l'UE est à la base de la sécurité alimentaire, des conditions de vie rurales et de l'autonomie stratégique de l'Europe. Pourtant, il est de plus en plus exposé à des sécheresses, des inondations, des vagues de chaleur et des épidémies de plus en plus graves, avec des pertes agricoles liées au climat s'élevant déjà à des dizaines de milliards d'euros par an et qui devraient augmenter considérablement au cours des prochaines décennies.

Dans le même temps, les réductions d'émissions et les absorptions de carbone dans l'agriculture sont restées limitées par rapport à ce qui est nécessaire pour atteindre les objectifs climatiques de l'UE. Selon les projections, les politiques actuelles et prévues n'entraîneraient que de modestes réductions supplémentaires. Sans progrès plus rapide au sein du système agroalimentaire, atteindre la neutralité climatique nécessiterait des réductions d'émissions supplémentaires dans d'autres secteurs ou une augmentation beaucoup plus rapide des absorptions de carbone, ce qui accroîtrait les coûts globaux et les risques liés au climat pour l'économie européenne.

Le professeur Ottmar Edenhofer, président du Conseil consultatif, a déclaré :

« Atteindre les objectifs climatiques de l'Union européenne pour 2040 et 2050 d'une manière économiquement efficace nécessite des réductions significatives des émissions dans l'ensemble de l'économie. Bien que l'agriculture ait fait des progrès, l'ampleur et le rythme des réductions ne sont pas encore suffisants. Le secteur aura besoin d'intensifier son action dans les années à venir – à la fois pour contribuer à atteindre la neutralité climatique et pour protéger les conditions de vie des agriculteurs, soutenir les communautés rurales, et garantir l'approvisionnement alimentaire de l'Europe à mesure que le climat continue de changer. »

Une transition systémique et des incitations renforcées

Le Conseil consultatif conclut que des améliorations marginales au moyen de technologies et de pratiques agricoles ne suffiront pas à elles seules. Préparer le système agroalimentaire face au changement climatique nécessite une transition systémique qui fasse progresser à la fois l'adaptation et l'atténuation tout au long de la chaîne de valeur, y compris les systèmes de production, l'utilisation des terres et les modes de consommation.

Toutefois, les politiques publiques européennes existantes – notamment la politique agricole commune (PAC) – ne devraient générer que des résultats modestes en matière d'atténuation et d'adaptation sous leur forme actuelle. Les prochaines révisions du budget de l'UE, de la PAC et du cadre d'action climatique pour la période 2031-2040 offrent ainsi une opportunité majeure de réaligner la politique agricole sur les objectifs climatiques, notamment pour renforcer la résilience du secteur face au changement climatique.

Afin de faciliter et de pérenniser la transition, le Conseil consultatif formule six recommandations.

1. **Supprimer progressivement les paiements de la PAC qui incitent aux pratiques les plus émettrices de gaz à effet de serre**, tout en explorant des mécanismes alternatifs de soutien au revenu compatibles avec les objectifs climatiques.
2. Introduire un **mécanisme spécifique de tarification des gaz à effet de serre dans le système agroalimentaire**, appliquant progressivement et de manière flexible le principe du pollueur-payeur, tout en réaffectant les recettes afin de soutenir les agriculteurs et de récompenser les absorptions de carbone.
3. Fournir un **soutien ciblé à la transition** afin d'aider les agriculteurs à surmonter les obstacles financiers et de connaissances.
4. Renforcer les **outils permettant aux agriculteurs de faire face** aux impacts inévitables du changement climatique.
5. Promouvoir des régimes alimentaires **sains et respectueux du climat, et réduire le gaspillage alimentaire**.
6. Garantir un **financement public** adéquat et opportun pour soutenir la transition.

Le Conseil consultatif souligne que la transition doit être progressive et équitable, avec un soutien ciblé aux agriculteurs et aux régions confrontés aux plus grands défis de transition.

La professeure Laura Diaz Anadón, vice-présidente du Conseil consultatif, a déclaré :

« Une combinaison cohérente de politiques publiques et de mesures incitatives accrues est nécessaire pour renforcer à la fois l'adaptation et l'atténuation dans le système agroalimentaire et pour préserver la sécurité alimentaire et les conditions de vie des agriculteurs à mesure que les risques climatiques augmentent. Le prochain cycle législatif offre une fenêtre décisive pour aligner la politique agricole sur les objectifs climatiques à long terme et les autres priorités stratégiques de l'Union européenne. »

À propos du Conseil scientifique consultatif européen sur le changement climatique

Le Conseil scientifique consultatif européen sur le changement climatique est un organisme indépendant créé par la loi européenne sur le climat pour fournir à l'UE des connaissances, une expertise et des conseils scientifiques en matière de changement climatique. Le Conseil consultatif évalue les politiques et identifie les actions et les possibilités permettant d'atteindre les objectifs climatiques de l'UE.

Contact presse : Rasmus Sangild/ rasmus.sangild@esabcc.europa.eu